

LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DE DROGUE EN RÉSEAUX

par Pierre KOPP*

L'analyse économique des réseaux de trafic souligne le rôle des modalités intrinsèques à la logistique du trafic comme facteur explicatif de l'extension combinée de l'offre et de la demande de drogues illégales.

Limitée aux réseaux de trafic de cocaïne, en provenance d'Amérique latine, notre étude soulignera pour les pays producteurs les effets induits¹ par le trafic, en accordant une attention particulière à un pronostic original : celui de l'extension des marchés de consommation en Amérique latine même.

Il semble que les marchés de la drogue cumulent un certain nombre de particularités qui renvoient aux évolutions récentes de la théorie des marchés, en les éloignant ainsi nettement des approches formalistes.

La drogue circule des offreurs aux consommateurs à travers une série de marchés dont les configurations sont essentiellement la conséquence des interventions normalisatrices de l'Etat. En ce sens, les politiques publiques antidrogue doivent être considérées comme constitutives des marchés.

L'analyse des marchés de la drogue doit donc intégrer une série de données telles que l'impact de la réglementation, la rationalité limitée des agents qui participent aux trafics, leur imparfaite information, ainsi que leur opportunisme. Facteurs dont la prise en compte est nécessaire à une compréhension plus complète.

Si le champ de la drogue réclame indéniablement une analyse propre tant il est encore méconnu, cette dernière s'avère également riche de retours d'expériences. Il convient en particulier de souligner la possibi-

* GRETD, économiste, Paris XIII.

1. Les effets macro-économiques ne sont pas traités dans cette étude dans la mesure où Grémion Fonseca y consacre de longs développements dans le même numéro de la revue *Tiers-Monde*.



lité d'enrichir la théorie générale des résultats particuliers obtenus dans le champ. En précisant, par exemple, les formes concrètes de fonctionnement des marchés où les firmes sont remplacées par des réseaux mafieux, pièces indispensables à une meilleure connaissance de la théorie du chaos économique, dont la portée dépasse l'Amérique latine et concerne en particulier certains pays de l'Est.

De plus, l'analyse du trafic de drogue doit également rendre compte des effets sociaux engendrés par le trafic. En ce sens, la production et la circulation de la drogue permettent des accumulations personnelles de richesses qui bouleversent la hiérarchie classique des élites et donnent un caractère relativement ouvert à un mode de promotion sociale lié aux activités illégales.

1 — QUELQUES ÉLÉMENTS DESCRIPTIFS DES MODALITÉS D'ORGANISATION DU TRAFIC DE DROGUE

A l'évidence, l'organisation des cartels régissant le trafic de cocaïne repose sur des principes sans rapport avec ceux caractérisant les firmes, en particulier en matière de centralité lors des prises de décisions.

L'achat des feuilles de coca par les trafiquants¹ semble régi par des rapports, particulièrement violents, à l'image de ceux qui prédominent généralement dans les campagnes latino-américaines. Les paysans sont fortement incités à cultiver la coca qui leur rapporte d'ailleurs plus que les cultures traditionnelles. Les différentes branches composant les organisations de trafiquants peuvent soit se répartir les zones de culture, soit procéder à des achats communs de feuilles, ou encore sous-traiter la transformation de la feuille en pâte base aux paysans, ou à d'autres trafiquants, voire importer la pâte base depuis d'autres pays. Bref, toutes les formules ont été recensées, ce qui bat en brèche l'idée d'une répartition fonctionnelle des étapes de la production entre les familles. Idée au demeurant peu réaliste quand on connaît les rentabilités très différenciées des différentes étapes de production. La phase dégageant les profits les plus importants consistant à exporter la cocaïne vers l'étranger, chacun essaye de s'arroger une part substantielle du marché.

En matière de destination, il ne semble pas non plus exister une répartition stable des territoires. L'irruption permanente de nouveaux acteurs (péruviens, équatoriens, jamaïcains) rend impossible une

1. Alain Labrousse, Alain Delpiou, *Coca Cote*, La Découverte, 1986.

□

répartition durable des parts de marché. De plus, l'identification précise, par les acteurs en concurrence, de leurs rivaux, n'est pas toujours chose facile. En fait, il semble que la concurrence joue au niveau de *caissons relativement étanches, plutôt que de manière pyramidale*. La concurrence s'exerce fortement au niveau horizontal des maillons de la chaîne, et faiblement dans le sens vertical.

Cette forme de concurrence s'explique par le faible degré de contrôle sur l'ensemble de la chaîne exercé par les chefs des familles mafieuses. Il est erroné de penser que ceux-ci contrôlent leur organisation depuis les zones de cueillette en Bolivie, jusqu'aux distributeurs de crack du Bronx, en passant par les laboratoires colombiens. Il est plus juste de parler de décentralisation verticale des responsabilités, assurant ainsi la juxtaposition d'une multitude de contrats, plus ou moins ponctuels, suivant un réseau d'allégeances fonctionnelles doublées de connivences régionales, familiales, ou simplement de liens de confiance.

Une multitude de maillons relativement autonomes conclut des marchés plus ou moins durables impulsés par les chefs des familles qui financent certaines opérations et utilisent leur logistique pour accélérer l'activité des maillons. Ni organisation pyramidale centralisée, ni système de sous-traitants en concurrence, ni réseau de concessionnaires franchisés, il faut reconnaître que coexistent mille et une manières de produire et distribuer de la cocaïne.

La rupture de contrat, la déstabilisation d'un concurrent à un niveau donné de la chaîne entraînent des conflits violents, ce, parfois à l'initiative des responsables des familles. Souvent, ces derniers se contentent d'intervenir dans un conflit local pour faire pression sur les acteurs. Bien sûr, en échange d'une allégeance renforcée. Il convient d'évoquer une véritable décentralisation de la guerre des gangs liée au trafic de drogue, plutôt que de prêter toujours à quatre ou cinq acteurs la capacité d'initier et de contrôler une stratégie de domination. A l'exception des meurtres de personnages éminents de l'Etat, l'essentiel des crimes perpétrés par les trafiquants (entre eux ou à l'encontre de la population), ne donne lieu à aucune concertation. Très partiellement planifiée, la violence fait une irruption désordonnée, ce qui explique son importance.

Souvent annoncé par la presse, le fait même que tel ou tel cartel se dote d'une stratégie est discutable. Les latino-américains et les trafiquants des Etats-Unis se renvoient la paternité du crack ; la baisse concertée des prix souvent évoquée reste difficilement vérifiable ; la stratégie d'expansion vers l'Europe demeure en pointillés. Il semble que la structure même des organisations trafiquantes rende improbable qu'elles puissent se doter d'une stratégie unifiée.

Le passage à l'exportation constitue un point de centralisation relative. Encore ne faut-il pas le surestimer. Une fraction de la cocaïne produite par les familles est directement exportée par les différents gangs qui les constituent en échange d'une dîme collectée par le chef de la famille. La structure familiale mobilisant la compétence des frères, des oncles, neveux et cousins facilite ce type de fonctionnement.

Une fraction substantielle est exportée par des indépendants, ou par des groupes issus de mafias étrangères, implantées en Colombie. Le gros de la cocaïne est probablement acheminé par l'organisation centrale de chaque famille. L'approvisionnement est destiné soit à des éléments de la famille implantée aux Etats-Unis, soit à des trafiquants locaux. Là aussi, coexistent des approvisionnements réguliers auprès d'un même fournisseur et des marchés ponctuels. Le paysage est perpétuellement bouleversé par les tentatives des grossistes locaux de se fournir directement en Amérique latine pour remonter la filière et diminuer les coûts et par les exportateurs désireux d'assurer eux-mêmes la distribution.

Il est ainsi erroné d'utiliser le concept de monopole pour décrire les relations entretenues par les familles colombiennes avec les acheteurs basés aux Etats-Unis. Instabilité des arrivages, changements rapides d'interlocuteurs, tentatives permanentes à chaque échelon de remonter la filière d'approvisionnement et de développer des points de vente ; tout cela donne l'impression d'un réseau, aux structures relativement informelles. Loin d'une intégration verticale assignant aux sous-traitants des tâches parfaitement spécifiées, le trafic de drogue s'apparente à un enchevêtrement de filières où chaque agent traite à la fois avec ses partenaires habituels et monte simultanément des opérations parallèles.

A défaut de centralisation de l'activité, peut-on utiliser ce terme pour décrire les négociations menées, en Colombie, par les chefs des familles avec l'Etat ? La notion de centralisation suggère que les décisions sont prises après concertation avec les partenaires. Il semble que, sauf en de rares exceptions : lutte contre la guérilla, refus du traité d'extradition, les pourparlers entrepris par tel ou tel chef placent ses *alter ego* devant le fait accompli. Seule une poignée de dirigeants mafieux sont en mesure d'établir un dialogue avec le sommet de l'Etat. Il convient donc plutôt d'évoquer le privilège qu'ont certains de disposer d'un canal de communication avec le pouvoir, que de parler d'une centralisation des décisions.

L'ensemble des remarques précédentes nous amène à proposer d'utiliser la figure du réseau pour décrire le mode de structuration de l'offre de drogue.

□

II — ESSAI DE SYNTHÉTISATION
AUTOUR DE LA NOTION DE RÉSEAU

La notion de réseau est issue d'une double filiation.

Souvent utilisé par la littérature judiciaire le réseau rend compte d'une solution organisationnelle destinée à rendre l'organisation relativement insensible à la disparition d'un ou plusieurs de ses éléments. Cette résistance à la répression peut être obtenue grâce à une grande variété de possibilités : organisation pyramidale très stricte destinée à empêcher de remonter la filière en partant d'un de ses agents, ou au contraire organisation de cellules autonomes et faiblement coordonnées.

La littérature purement économique utilise la terminologie de réseau pour décrire certaines formes d'organisation par analogie avec celles assurant la distribution de l'eau ou de l'électricité et même des images télévisées. Le réseau, ou *network*¹ est une organisation où un ensemble de canalisations acheminent un produit à partir d'un centre de production jusqu'aux installations d'utilisation.

La combinaison de ces deux approches conduit à la notion de *réseau mafieux*, ou de *mafia* destinés à rendre compte des interactions entre des structures de production-distribution illégales et la structuration particulière de l'espace économique engendrée par le réseau.

Réseaux, firmes, marchés

L'utilisation de la notion de *réseau mafieux* s'oppose à celle — dominante — qui traite des groupes d'agents impliqués dans le trafic comme d'un nombre restreint de firmes, organisées en un oligopole cartélisé, et reliées entre elles par des marchés.

Selon les théoriciens de l'organisation², la firme constitue une forme d'organisation administrative procédant à une allocation interne des ressources. La firme se substituerait ainsi au marché lorsque cette der-

1. Les *networks* de télévisions aux Etats-Unis regroupent des stations indépendantes locales affiliées au réseau. Une réglementation contraignante (*own and oper*) interdit aux réseaux de posséder un grand nombre de stations. Les stations diffusent le programme local et rejoignent les programmes du réseau selon les créneaux horaires. Pierre Kopp, *Télévision en concurrence*, Paris, sur, 1989.

2. Armen Alchian, R. H. Demsetz, Production, Information Costs, and Economic Organization, *American Economic Review*, décembre 1972, n° 62.

nière s'avère plus efficace, pour produire et coordonner le processus productif. La centralité de la décision découpe alors l'espace spécifique de la firme.

Cette présentation suscite les interrogations que l'on connaît, et que l'étude du cas de l'organisation en réseaux renforce.

— Les différents maillons qui composent la chaîne disposent-ils d'une autonomie suffisante permettant de parler de firmes ?

— Les filières de l'économie industrielle permettent un classement vertical des firmes selon la fonction particulière qu'elles assurent dans la chaîne conduisant au produit fini. A cette position correspond une étape de transformation du produit ou à l'adjonction d'un service annexe (transport, commercialisation). Un tel découpage préside-t-il également à l'organisation en réseaux ?

La caractéristique du *réseau mafieux* souple (faiblement centralisé) réside précisément dans un mécanisme particulier où décisions centralisées et initiatives, parfois contradictoires, se chevauchent. La notion d'*espace propre à la firme* n'a guère de sens.

De même, il semble impossible de repérer un découpage fonctionnel de l'activité assignant aux firmes une situation d'interface stable dans la chaîne productive.

Il est alors impossible d'assimiler les maillons du réseau à des firmes autonomes.

En revanche, l'examen de la surface d'un réseau, la localisation des parties communes avec les concurrents, la délimitation des frontières respectives constituent une architecture de découpage plus logique. Le réseau exige ainsi une analyse qui prenne d'emblée en compte son envergure complète.

Les réseaux latino-américains

Les réseaux à l'œuvre en Amérique latine s'apparentent à la catégorie des réseaux très souples, ou plutôt à un enchevêtrement de réseaux susceptibles de travailler, ou non, ensemble. A la différence d'autres réseaux mafieux, les organisations latino-américaines sont faiblement centralisées. En ce sens, la référence classique aux *cartels de la drogue* peut donner de l'économie de la drogue l'image erronée d'une gestion centralisée par une mafia omnisciente. La terminologie de *réseaux mafieux* semble plus appropriée. Ce rejet de la notion de cartel domine d'ailleurs les travaux récents. Pour des raisons similaires aux nôtres,

Dario Bettancourt et Daniel Pécaut¹ soulignent la malignité de cette terminologie et préfèrent parler de *noyaux* organisant le narco-trafic.

Noyaux ou *réseaux*, les contributions ultérieures trancheront, en faveur de l'une ou l'autre des terminologies. L'important demeure de souligner que la mafia colombienne, au contraire de son inspirateur sicilien, utilise un schéma d'organisation *portes ouvertes*² qui permet au trafic de drogue de pénétrer profondément la société. Par exemple, la technique des envois groupés permet à des individus, *a priori* extérieurs au narco-trafic, d'y investir des sommes issues d'activités légales ou juste douteuses. Ainsi les trafiquants divisent le risque et peuvent également rémunérer les services de leurs amis politiques et susciter de nouvelles allégeances. Une partie de l'ascendant politique et social de la mafia s'explique aussi par sa capacité à créer des richesses et à en redistribuer une partie en ouvrant ses activités.

III — LE RÉSEAU : UN SYSTÈME ÉVOLUTIF

Il est proposé de traiter de l'économie de la drogue comme d'un *système organisé par des réseaux mafieux engendrant des marchés, sous la contrainte de la réglementation publique*.

Le réseau assure les relations fonctionnelles nécessaires à la communication entre les marchés situés à l'interface des maillons de la chaîne. Caractéristique déterminante : le fonctionnement de la filière ne suit pas un cheminement vertical unique où la hiérarchie des firmes renvoie à un découpage fonctionnel de l'activité productrice. Au contraire, nombre des éléments constituant le réseau s'élèvent ou descendent dans la filière, court-circuitant les intermédiaires et montant des opérations en direct.

Quoiqu'en disent les tenants de l'analyse formelle, les marchés de la drogue ne ressemblent en rien à des clones des marchés purs et parfaits. Impossible d'y voir la réglementation publique jouer sur les prix et les quantités en faveur d'un équilibre parétien.

Les agents constitutifs de l'économie de la drogue fonctionnent dans un cadre caractérisé par l'incertitude. Ils expérimentent des règles nouvelles, transformant ainsi l'organisation antérieure des marchés et en

1. Dario Bettancourt Echoberry, Los cinco focos de la mafia colombiana. Elementos de historia 1968-1988, *Revista Folio Universidad Pedagógica Nacional*, Bogotá, n° 2, 1^{er} semestre 1991 ; Daniel Pécaut, La Colombie dans la tempête, *Problèmes d'Amérique latine*, n° 98, trimestre 1990.

2. Mario Arango, Jorge Child, *Caracoles, historia, mundo político y mafia de la cocaína*, Dos Mundos, 1986.

suscitant de nouvelles. L'environnement est peu transparent, l'illégalité des transactions et l'absence de filières stables engendrent une grande complexité et une certaine incertitude suscitant ainsi des comportements de rationalité limitée de la part des agents¹.

Au contraire de la représentation walrasienne des marchés où le désordre apparent converge vers un équilibre stable, l'économie de la drogue voit ses modalités de fonctionnement se transformer sans pour autant aboutir à un état statique. Participant à ce qu'il est convenu d'appeler *l'économie du désordre*, où le mouvement et la sclérose sont le produit de stratégies, rationnelles aux yeux des agents qui les mettent en œuvre, mais faites, en réalité, d'aléas, d'échanges d'informations douteuses, de comportements plus ou moins rationnels et opportunistes.

Cette analyse est-elle porteuse d'un certain pouvoir interprétatif ? Deux enjeux constituent le cœur de cette discussion : celui d'une meilleure compréhension des mécanismes qui engendrent une *sorte d'effet d'offre*, et également la possibilité de dresser les contours d'un premier cadre conceptuel susceptible d'interpréter le *caractère imprévisible* des réactions des réseaux mafieux.

« Effet d'offre » et « imprévisibilité des réactions » des réseaux mafieux

L'organisation en réseaux souples renforce l'imperfection des marchés et conduit les agents à transformer l'information qu'ils y recueillent en une organisation instable et éphémère.

Indépendamment des variations observées des structures organisationnelles, deux particularités semblent repérables : l'existence d'un *effet d'offre* entraînant une croissance endogène de celle-ci et *l'imprévisibilité de la réaction des réseaux*.

— Aux explications traditionnelles qui soulignent que l'offre de drogue n'a aucune raison de se tarir, tant que les marchés potentiels seront importants, il convient d'ajouter l'observation selon laquelle l'organisation en *réseaux mafieux* mesure son efficacité non pas à l'efficacité de chaque agent dans l'accomplissement de tâches parcellisées, mais dans la capacité de tous de créer de nouveaux marchés, assez indépendamment de la position occupée dans la filière, d'où un *effet d'offre*.

A l'image de certains effets d'offre en macro-économie il s'agit de souligner l'effet de l'organisation de la distribution sur l'offre. Cette

1. Jacques Lesourne, *Economie de l'ordre et du désordre*, Paris, Economica, 1991, 220 p.

□

thèse, de la croissance endogène de l'offre de cocaïne liée à la forme des réseaux mafieux sud-américains, vise à contribuer à éclairer sous cet angle la croissance du marché de la cocaïne, alors que le marché de l'héroïne s'avère (assez) stable. Sans pronostiquer que cet état de fait durera, ni que cette explication se suffise à elle seule, en restant donc excessivement prudent, il paraît possible d'envisager que les groupes dominant le trafic d'héroïne ont des structures organisationnelles très différentes de celles observées en Amérique latine, et que ceci n'est pas nécessairement sans effet sur les croissances relatives des deux drogues¹.

Pronostic peu partagé, il nous semble probable d'assister au développement d'un très important marché de consommation de cocaïne sur les lieux mêmes de la production. Le caractère original de cette proposition réside dans le fait que de nombreux observateurs ont évoqué une stratégie concertée de conquête de l'Europe et du Japon, dont il a déjà été mentionné le peu de fondement qu'il fallait y accorder. Non pas qu'il soit exclu que la cocaïne n'envahisse ces régions, mais que ceci soit le résultat d'une décision analogue à celle prise par les grandes multinationales. En revanche, le développement de la consommation de cocaïne dans les pays producteurs n'a guère attiré l'attention. Sans y voir une stratégie, il faut méditer l'exemple de l'Inde, du Pakistan et de la Thaïlande, pays producteurs d'héroïne, où les consommateurs forment maintenant les plus gros contingents de la population mondiale concernée. Le Brésil semble particulièrement prédisposé à suivre ce modèle autour de la cocaïne et de ses dérivés fumables.

— *L'imprévisibilité de la réaction des réseaux de drogue* peut également trouver un éclairage complémentaire dans l'analyse économique. Les thèses prêtant au *Cartel de Medellín* un caractère omniscient et la capacité de mener un calcul économique rationnel² ont souvent été critiquées. Pour notre part nous avons tenté de minimiser le degré de centralisation prêté aux réseaux de drogue. L'analyse de l'organisation économique des réseaux conforte ce point de vue et explique en partie l'imprévisibilité constatée des réactions des réseaux aux pressions extérieures.

Plus encore que dans le cas des firmes classiques, les actions des réseaux mafieux organisant l'économie de la drogue ne peuvent être interprétées à l'image de comportements individuels jugés rationnels.

1. Il s'agit du taux de croissance et non de la consommation globale, car l'héroïne continue de dépasser largement la cocaïne.

2. Jean Coussy, *Analyse et interrogations sur l'économie de la drogue*, Association Descartes, mimeo, mai 1991.

L'opacité qui caractérise le fonctionnement des marchés, l'incertitude et l'information tronquée conduisent les agents à mettre en œuvre des solutions organisationnelles contestables ou même des stratégies contre-productives¹.

Les comportements de rationalité limitée qui agitent les agents concernés trouvent leur source dans cette configuration très spécifique du marché.

Cette dernière remarque doit être relativisée. Cette approche issue de l'analyse du désordre, chère à Raymond Bourdon², trouve sa richesse et ses limites dans un positionnement original à l'égard du postulat d'individualisme méthodologique. En effet, cette approche combine information imparfaite et rationalité limitée, d'une part et respect dudit postulat, de l'autre.

A l'instar de la microéconomie traditionnelle dont elle est issue, cette analyse repose sur l'idée que ce sont les *individus qui agissent* (en participant aux marchés, en s'associant en syndicats). Le postulat d'individualisme est respecté, en revanche celui de l'utilitarisme est amplement transformé. Riches de trouvailles, ces thèses qui contribuent au renouvellement en cours de la théorie des marchés laissent cependant insatisfaits. Certains problèmes demeurent dans l'ombre. A l'évidence, ni la pression des Etats-Unis sur la Colombie, ni la réaction des Etats nationaux face aux mafias ne peuvent être traitées comme des comportements individuels, ni même comme leur agrégation.

IV — LA GESTION DU RISQUE PAR LES RESEAUX

Le trafic de drogue relève des activités de contrebande portant sur des produits illégaux³. A l'instar des autres marchandises, la prohibition de la drogue entraîne un trafic dont le risque permet à ses auteurs d'augmenter les prix et de réaliser des profits importants.

Les études microéconomiques désignent généralement les individus comme les acteurs du trafic et font du couple risque-profit la variable explicative des stratégies d'acteurs.

1. L'assassinat de Lara Bonilla, ministre de la Justice colombien, fut-il véritablement un succès pour les narco-traquants ?

2. Raymond Bourdon, *Effets pervers et ordre social*, var., 1977.

3. Nous adoptons la distinction entre *black goods*, dont la possession et l'usage sont illégaux, et le *black parallel market* assurant le commerce illégal de biens légaux. Voir David Bevan, Paul Collier, Jan Gunning, *Black Markets and Black Goods*, Oxford University Institute of Economics and Statistics, mimeo, décembre 1988.

Ces présentations paraissent peu satisfaisantes. Premièrement, le choix d'une fonction de risque croissante de la quantité trafiquée semble peu compatible avec la réalité. Deuxièmement, le risque n'est pas distribué de façon homogène entre les acteurs d'une même filière.

Quelle est la portée de cette discussion qui peut sembler quelque peu byzantine ? Il s'agit de tester la compatibilité entre la modélisation scientifique de l'économie de la drogue et l'expérience empirique. Plus concrètement, peut-on à la fois retenir un modèle où le risque augmente avec la quantité de drogue distribuée par le réseau et l'observation selon laquelle l'offre de drogue est d'autant plus insensible à la répression que les réseaux sont petits et nombreux, et donc que la quantité en transit est faible ? De même, comment interpréter les faibles effets de la croissance des saisies réalisées sur les prix et les quantités de drogue offertes ? Devant ces difficiles questions dont les réponses se situent au carrefour de l'empirie et de la théorie, il est proposé de réévaluer les caractéristiques prêtées à la fonction de risque.

Le sens de la fonction de risque

La majorité des études microéconomiques de la contrebande utilise une fonction de risque, où la probabilité d'être pris est proportionnelle à l'ampleur des quantités de marchandises vendues illégalement. Cette fonction de risque croissante permet de spécifier l'existence de rendements décroissants de l'activité de contrebande, pivot indispensable d'une analyse coûts-avantages. La représentation du risque proposée est ainsi diamétralement opposée à l'adage populaire selon lequel les *gros poissons* semblent toujours échapper à la police, seuls les *petits* tombant dans les mailles du filet.

Le risque propre à une activité comme le trafic de drogue peut-il faire l'objet d'une représentation synthétique ?

Essayons de mettre de l'ordre dans les déterminants du risque.

Dans le cas de la drogue, la prise en compte de plusieurs variables s'avère nécessaire pour évaluer le risque encouru par les trafiquants.

— L'augmentation du risque unitaire à être pris apparaît dans les pays producteurs, à l'évidence, dans les pays consommateurs de façon probable, assez indépendante des quantités de cocaïne produites ou importées. La croissance de la répression globale s'explique essentiellement par l'impact social de la drogue qui n'est pas forcément lié de manière univoque aux quantités en circulation mais surtout aux prati-

ques des usagers, aux groupes sociaux concernés et aux choix de politique publique.

— Une fraction du risque dépend cependant de l'organisation propre au trafiquant. A ce propos, une distinction élémentaire entre les coûts fixes et les coûts variables conduit à montrer comment la mise en place d'une filière d'importation clandestine de drogue entraîne des coûts constants (corruption, moyens de stockage, transports) indépendants, jusqu'à un certain palier, de la quantité importée. Le coût de la filière s'amortit donc selon les quantités trafiquées et entraîne une diminution du risque unitaire¹.

— Egalement le risque d'être pris diminue selon le niveau de protection dont dispose le réseau.

Une première possibilité consisterait ainsi à décrire le risque global visant les activités de la drogue comme dépendant de la pression externe et le risque unitaire pris par chaque agent comme fonction de son niveau de protection et de la taille de ses activités et bien entendu d'un facteur chance qui reste essentiel. Ces approches tournent court car l'essentiel n'est pas de calculer, par individu, le risque d'être pris. Dans l'optique coûts-bénéfices cette étape est indispensable car elle prélude à la comparaison avec le profit dégagé, l'ampleur de la sanction intervenant ensuite comme facteur destiné à décourager le crime.

Il semble plus intéressant de s'interroger sur les modalités particulières de résistance aux risques, caractéristiques des réseaux mafieux.

La répartition du risque

Traiter du risque comme une donnée frappant de manière homogène les agents engagés dans un trafic, en fonction de la quantité distribuée, s'avère peu pertinent. Une telle présentation repose sur le postulat d'absence de division du travail et sur une représentation du trafic comme d'un marché où des agents, identiques à des firmes, se livrent à leurs activités, dans un environnement concurrentiel. En fait, comme on l'a déjà souligné, l'organisation en réseau offre un mode de division du travail assez original. Les agents, dans leur majorité, jouent simultanément un rôle déterminé dans la filière, et peuvent instantanément, ou presque, être remplacés par d'autres. Ces mêmes agents mènent à la fois les tâches que leur place leur assigne, et développent simultanément des activités en compte propre.

1. Voir Jean-Paul Azam, Tim Besley, *Parallel Markets in Ghana: Theory and Evidence*, *World Development*, vol. 17, n° 92, 1989.

□

Ainsi, non seulement le risque ne se répartit pas également entre les réseaux en concurrence, mais encore au sein de chaque réseau, il frappe différemment les membres.

Par ailleurs le risque, lorsqu'il se réalise, ne semble pas pénaliser durablement les réseaux. Le réseau semble ainsi doué d'une capacité à réparer les pertes que la répression, ou la concurrence, exercent sur lui. A nouveau les conséquences du caractère de *mafia ouverte* donnent aux réseaux des qualités d'autodéfense surprenantes.

L'efficacité d'une décapitation éventuelle est tellement discutable que certains organismes chargés de la répression admettent préférer conserver les chefs actuels desdits *cartels*, qui ont au moins le mérite d'être connus et plus prévisibles !

Quant à l'éradication du réseau par le bas de la hiérarchie, elle est notoirement inapte à provoquer la disparition du réseau et peu compatible avec le respect de l'Etat de droit ! D'où les difficultés que chacun connaît.

En termes de modèle synthétique, quels enseignements tirer de ces remarques. Il semble peu crédible de considérer que le risque global se répartit également dans le réseau. Au contraire toutes les discussions visant à savoir comment la politique publique doit pénaliser l'usager, l'usager-trafiquant, le trafiquant, reposent précisément sur l'idée que la répression joue sur l'offre et la demande de drogue, de façon asymétrique, selon le niveau où l'on accentue la pression.

En guise de conclusion, il semble que le risque global lié au trafic dépende de plusieurs variables.

Premièrement, et sans doute de la façon la plus importante, d'une variable exogène, dont le niveau dépend de la pression que les pays consommateurs font peser sur les pays producteurs. Cette pression n'est que faiblement déterminée par la quantité réelle de drogue en circulation mais bien plus par la sensibilité de la société aux effets de celle-ci.

Deuxièmement, le risque unitaire (par kilogramme) connaît certainement des économies d'échelles et d'envergures. Ces rendements croissants reposent sur la distinction classique entre coûts fixes et variables.

Troisièmement, la répartition du risque entre les réseaux dépend de l'efficacité du réseau à acheter les complicités et de la chance. On retrouve également des rendements croissants provenant sans doute de la diminution du risque que la corruption facilite. En ce sens, les gros ont un accès plus facile à la corruption et peuvent ainsi diminuer le risque unitaire.

Une représentation synthétique du risque paraît encore difficile. Il convient cependant de souligner l'importance de cette recherche.

A en croire les tenants des modèles dominants, le risque croît avec la

quantité distribuée jusqu'au point où le prix de la drogue ne peut plus s'élever de façon assez forte pour créer un profit compensatoire. Ces modèles convergent donc vers une *situation d'autolimitation de l'offre*. Pour notre part nous retiendrons, avec ces limites actuelles, le pronostic de *croissance endogène de l'offre liée à la structure du réseau et la faible incidence de la répression sur les prix et quantités offertes*.

V — ÉCONOMIE ET SYSTÈME DE COHÉSION PROPRES AUX RÉSEAUX

On détermine généralement l'espace propre de la firme par le champ géré par une autorité dotée d'une décision centralisée. La finalité de la firme est généralement assimilée à la recherche du profit, la personnalité de la firme est souvent analysée à travers le type de processus de production qu'elle met en œuvre. La description sommaire d'une firme ne peut guère être complète, si on ne précise pas le système de valeurs par lequel elle suscite une certaine cohérence et l'adhésion des agents qui la composent. En ce sens, la firme crée des rapports de solidarité entre les agents, et entre les agents et l'entreprise qui dépassent ce que le comportement optimisateur rationnel devrait assurer.

Théorie des organisations et communication d'entreprise ont dans des domaines différents fait avancer la connaissance de ces mécanismes dans le cas de la firme. Qu'en est-il pour les organisations de trafiquants de drogue ? Ou plutôt, quel système de valeurs assure la cohérence des réseaux trafiquants ?

Cette question dépasse la simple anthropologie criminelle, car la croissance des activités illégales donne, en Amérique latine, aux valeurs et aux modes de promotions sociales liées à l'illégalité, un rôle qui ne peut être négligé. De plus, l'irruption de ces valeurs contribue à transformer le rapport entretenu entre l'Etat et la société.

*Les réseaux mafieux créent-ils de la richesse
ou se contentent-ils de la redistribuer ?*

Il convient de souligner comment s'accordent la fonctionnalité économique stricte (créer et faire circuler des richesses) et les liens sociaux ou idéologiques que l'appartenance au réseau suggère.

Alain Morice¹ indique qu'un *modèle mafieux se présente comme un*

1. Alain Morice, *Les maîtres de l'informel : corruption et modèle mafieux de l'organisation sociale*.

mode contradictoire de concentration et de redistribution de richesses ; il convient d'en préciser les formes exactes dans le cas de la drogue.

Il s'avère utile de s'interroger sur le caractère parasitaire, ou non, des systèmes mafieux. Ces derniers tirent en effet leurs revenus d'une grande variété de sources. Dans certains pays — en particulier en Afrique, semble-t-il — le système mafieux détourne des revenus, souvent d'origine extérieure. Il semble ainsi que la gestion de la rente réoriente la circulation des richesses sans en créer.

En revanche, les autres cas de corruption participent manifestement d'une création de richesses. Deux possibilités semblent ouvertes pour rendre compte, du point de vue de l'économie, de ces situations.

Première possibilité, il est possible de traiter de la corruption comme une production d'informations et de services destinée à accélérer le cycle productif, et ce, au même titre qu'un conseil juridique. Cette approche respecte le postulat d'amoralisme caractéristique de la Comptabilité nationale qui se refuse à prendre en compte l'usage social des activités comme critère pour les intégrer au Produit national. En revanche, à traiter de la corruption comme de n'importe quelle autre activité on se prive de souligner ses particularités.

Seconde possibilité, riche de développements futurs : traiter de la corruption comme une *production jointe* à l'activité qu'elle accompagne. La corruption et l'activité qu'elle permet sont fabriquées de telle sorte qu'il est impossible d'obtenir l'un sans l'autre. La corruption et le produit lié sont ouverts dans des conditions où les coûts sont liés et où l'offre est conjointe : inutile de corrompre, si ce n'est pas pour faciliter un projet. Nombre de projets réalisés ne le sont, sous la forme qu'on leur connaît, qu'à la suite de la corruption (appels d'offre tronqués, règlements d'urbanisme modifiés, etc.).

Cette approche permet de rendre simultanément des aspects qui font le plus souvent de la corruption une *marchandise comme les autres, et en même temps spécifique car illégale : production jointe de biens légaux et de services occultes*.

Les réseaux mafieux disposent ainsi de quatre grands types de ressources :

- liées à des activités légales traditionnelles ;
- liées à la production de biens et services illégaux (drogue, prostitution) ;
- liées à la production jointe de biens légaux à l'aide de services illégaux¹ ;
- liées à la ponction d'une rente sur des richesses existantes.

1. Sans oublier certaines combinaisons originales comme le trafic de drogue qui mélange des biens illégaux et des services illégaux (corruption) nécessaires à assurer les protections.

Au sens économique strict, à l'exception de réseaux ne disposant que du quatrième type de ressources les systèmes mafieux ne peuvent être traités comme des organisations parasitaires. Au contraire, ils participent très largement à la création de richesses. Leur particularité réside dans le caractère illégal de certaines ressources, dans le détournement de la loi et dans l'encadrement social spécifique qu'ils engendrent. C'est d'ailleurs de cette formidable capacité de créer et redistribuer de la richesse que les mafias tirent leur enracinement social et l'incroyable complicité passive de milliers d'agents, entreprises et prestataires divers, parfaitement légaux, dont le sort est lié au dynamisme des mafias.

A fortiori, les réseaux mafieux de drogue incarnent, à l'évidence, l'archétype d'une situation aux antipodes de la rente, entendue au sens trivial, comme une ponction. Ce terme de rente s'avère d'ailleurs bien ambigu, car certains auteurs traitent de l'économie de la drogue, comme d'une économie de rente, mais entendue cette fois-ci au sens ricardien du terme¹. Dans ce cas l'une des caractéristiques de la rente est le fait qu'elle n'est pas un coût de production. La théorie de la rente permettrait ainsi d'expliquer l'anomalie présentée par le fait que les revenus de la drogue n'ont aucun rapport avec les coûts de production. Le risque serait le facteur irremplaçable entraînant une distorsion durable entre prix et coûts, d'où un revenu exceptionnel générant la rente. Caractéristique importante de l'analyse en termes de rente, *la concurrence est réputée incapable d'égaliser les surprofits. De même, la répression ne serait en aucune manière capable de freiner les surprofits, au contraire elle contribuerait à doper l'économie de la drogue.*

Le mécanisme de la rente chez David Ricardo ou Karl Marx repose sur l'incorporation de la valeur des marchandises dans le panier de consommation destiné à la reproduction de la force de travail, ce qui, dans le cas de la cocaïne, paraît un peu hâtif. La transposition du concept de rente agricole ou pétrolière nous semble bien fragile.

Il est pourtant vrai que la persistance du niveau élevé des prix de la cocaïne, sans rapport avec le coût de production, entraîne des profits qui résistent à l'arrivée sur le marché de nouveaux acteurs et questionne la théorie économique.

On constatera que ces quatre facteurs conduisent à exclure volontai-

1. Voir Rodrigo Uprizny, *État, accumulation et légitimité en Colombie. Analyse théorique et interprétation du front national*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Picardie, 1992.

rement le risque de l'explication. Il est proposé de tenir le risque pour un coût classique qui entraîne une rémunération. *Si le risque explique le niveau initial des prix de la drogue et des profits, il n'explique en rien la persistance des profits et du niveau élevé des prix.* Rappelons que ce qu'il faut expliquer c'est pourquoi n'assiste-t-on pas à une guerre des prix entre les réseaux, favorisant l'émergence de réseaux moins ambitieux prêts à prendre des risques pour moins cher, et jouer la baisse des prix ? On trouve bien des gangs pratiquant les vols à main armée à l'encontre d'établissements bancaires dont la recette prévisible est faible. Le risque ne semble pas décourager, dès lors pourquoi supposer qu'il explique une surrémunération ?

Souligner les quatre mécanismes sus-mentionnés semble plus performant pour expliquer comment, malgré la concurrence entre un nombre croissant de réseaux, les entrants bénéficient d'un accès aux profits comparable aux leaders. Précisons ces mécanismes :

- l'accès différencié à la matière première (la feuille de coca) constitue une barrière à l'entrée classique qui pérennise les surprofits ;
- la capacité à élargir le marché ou du moins à assurer un renouvellement des consommateurs bloque la baisse des prix ;
- la caractéristique du produit et l'attitude irrationnelle des consommateurs envers lui, l'absence de marchés d'approvisionnement assurant l'information des agents quant aux prix et aux quantités disponibles, donnent au marché de la drogue une caractéristique très particulière. Même l'abondance de l'offre ne suffit pas à priver les consommateurs de leurs comportements caractéristiques des jours de pénurie ;
- la stratégie commune à tous les agents impliqués dans le trafic : défendre la marge et les possibilités offertes par l'altération du produit contribue à maintenir les prix apparents au détail à un niveau stable.

Ainsi la persistance des profits importants du trafic de drogue trouverait un début d'explication sans recours à la théorie de la rente qui semble fragile et survalorise le rôle du risque.

Les rémunérations au sein des réseaux

Il semble que les analyses des systèmes mafieux n'accordent pas assez d'importance à l'aspect le plus économique du fonctionnement, et se hâtent de passer à l'étude des aspects politiques et juridiques. Sur ce

point, il convient de souligner l'impact sur la microsociété qui compose le réseau et par transpiration sur la société entière du mode de rémunération des agents.

Le réseau mafieux de drogue latino-américain engendre quatre types de rémunérations :

- le premier est un revenu agricole classique, dans le cas où la feuille de coca est achetée aux paysans ;
- le second s'apparente à des honoraires classiques, bien que portant sur des activités illégales. Il s'agit des sommes versées aux pilotes des avions, aux petits passeurs, aux policiers et juges corrompus ;
- le troisième ressemble aux commissions sur les ventes. On retrouve alors la gamme des rétributions au pourcentage : essentiellement ceux des plus gros passeurs payés au prorata des quantités ;
- le quatrième est constitué par des profits directs réalisés par la vente de la drogue (base ou transformée ou diluée).

Quantitativement et dynamiquement les troisième et quatrième types de rémunérations sont les plus importants, les deux premiers permettant de rétribuer les activités connexes.

On constate que les chances de voir le montant global des rémunérations augmenter sont liées à l'accroissement de la quantité trafiquée. La drogue, véritable création de richesses, est dominée par une tendance à la croissance de l'offre. Il ne semble pas qu'une stratégie de production malthusienne soit rentable (peu mais cher).

Les réseaux et la société

Profits et pourcentages constituent l'essentiel des rémunérations ; ce fait renforce la perception d'eux-mêmes que se forgent les acteurs du noyau dur du réseau (nous excluons les mules, les *sicarios*). Ces derniers se représentent comme des *entrepreneurs*. Sur ce point il convient de préciser brièvement plusieurs points.

— Premièrement, l'argumentation justificative clef repose sur la notion d'*équivalence*. Cette rhétorique consiste à rapporter les aspects répréhensibles du trafic de drogue à d'autres activités légales en soulignant que ces dernières ne sont pas exemptes d'aspect crapuleux, en particulier en Amérique latine. Il s'agit en fait de souligner l'*équivalence* des pratiques entrepreneuriales indépendamment du caractère légal ou illégal des activités concernées.

Cette autolégitimation se fonde sur l'observation selon laquelle en

□

Amérique latine la caractéristique normale¹ est la tentative d'accaparer les services de l'Etat, d'orienter ses actions en fonction de ses propres intérêts, de corrompre, d'enfreindre les lois, ou de les changer, et d'user de la violence si besoin est.

En ce sens, les réseaux mafieux inscrivent leur rapport à l'Etat dans un moule séculaire, forgé antérieurement par d'autres lobbies, barons de l'étain, propriétaires fonciers, compagnies étrangères, ou contrebandiers classiques.

L'essentiel des déclarations recueillies (livres, interviews, interrogatoires) convergent vers cette thématique de *l'équivalence autojustificative*, à laquelle se trouve généralement ajoutée une affirmation nationaliste à géométrie variable (anti-américanisme, revanche tardive de la conquête, etc.).

— Deuxièmement, comme d'ailleurs pour la plupart des emplois du secteur informel, ceux liés à la drogue en Amérique latine se situent essentiellement *hors la loi*², mais sont également criminels. Le contournement de la légalité est donc bien différent, en ce sens qu'il conduit les agents à enfreindre la loi de manière fonctionnelle, c'est-à-dire par la nature même de leur activité, et non plus seulement par la localisation malencontreuse de leur emploi dans l'informel.

— Troisièmement, la criminalisation d'une part importante de la production de certains pays altère l'image collective que la nation se donne de l'Etat. La représentation de l'Etat est fondée sur un double mouvement : d'une part l'Etat devrait incarner l'idéal d'égalité des citoyens et se doit donc d'assurer à ceux-ci une équité de traitement par les appareils judiciaires, policiers, etc. ; et d'autre part, la différenciation des statuts sociaux des individus place ceux-ci dans des positions fortement inégalitaires, notamment vis-à-vis de l'Etat.

Prétendre réduire cet écart par la perméabilité sociale assurée par les qualités d'entrepreneur individuel propres à chacun, ou au contraire insister sur les bienfaits de la correction du marché par l'Etat, renvoie à l'opposition classique entre Démocratie et République. Assigner à l'Etat un rôle de transformation sociale constitue l'originalité de la conception

1. Pierre Kapp, *Etat et mafias : conflit ou coexistence*, juin 1989, mimeo, CNRS.

2. Il ressort que la définition juridique du secteur informel — l'aspect officiel ou non d'une activité — est, en fin de compte, la seule qui soit réellement pertinente, non pas tant du fait qu'elle fonde les classifications de la plupart des recensements, mais parce qu'elle détermine le sens sociologique et les implications économiques de l'usage que font du droit les agents économiques, et comment est usagé les différences en groupes sociaux, en structurant un système d'emploi ; voir Jaime Marques Pereira, *Route en route de Welfare State en Amérique latine et redéfinition de l'intervention sociale de l'Etat*, ORSTED-CNRS, mimeo, à l'occasion du Colloque d'Amiens, 1991.

républicaine de la société par rapport à l'approche démocratique libérale. Il s'agit ainsi de combler, par la valorisation de la citoyenneté et la mise en œuvre de réformes sociales, le fossé existant entre l'idée que la population se fait de l'Etat et la réalité.

A l'intersection de ces deux modèles majeurs de promotion sociale fondés sur les couples : égalisation des chances et redistribution des richesses d'une part, et, de l'autre, légitimité de la transmission des patrimoines et liberté d'entreprendre, l'activité criminelle de masse favorise les balbutiements d'un modèle alternatif. Les réseaux de drogue, relayés par la passivité de l'Etat engendrent l'existence d'un modèle régressif alliant conservatisme social et bouleversement des élites existantes.

L'importance des activités réelles développées par les réseaux de la drogue, comme le succès des valeurs qu'ils revendiquent, accélèrent la transformation du rôle de l'Etat.

A l'instar des activités informelles classiques, l'économie de la drogue accélère le déplacement des frontières entre l'espace public et l'espace privé, et favorise le recul général de l'Etat.

En ce sens, la croissance de l'économie de la drogue a trouvé un terrain favorable dans l'extension récente du secteur informel. Ce développement engendre une dynamique *d'exclusion-intégration*. Exclusion en ce sens que les salariés du secteur informel sont — au sens strict — privés de leurs droits ; intégration, car leur activité et leurs revenus leur assurent une certaine place dans les villes.

La répression du trafic de drogue ne peut être analysée de façon complète sans tenir compte du fait que, participant de l'économie informelle, elle ne peut être traitée par les gouvernements en place de façon absolument autonome du sort réservé à cette dernière. L'Etat a largement favorisé, dans la dernière décennie, l'extension du secteur informel, incitant lui-même les agents à contourner la loi. L'Etat, en appelant lui-même à contourner les normes qu'il a mises en place, afin de restituer à la société la flexibilité dont son intervention le priverait, a renforcé le brouillage qui caractérisait déjà son positionnement face au narcotraffic.